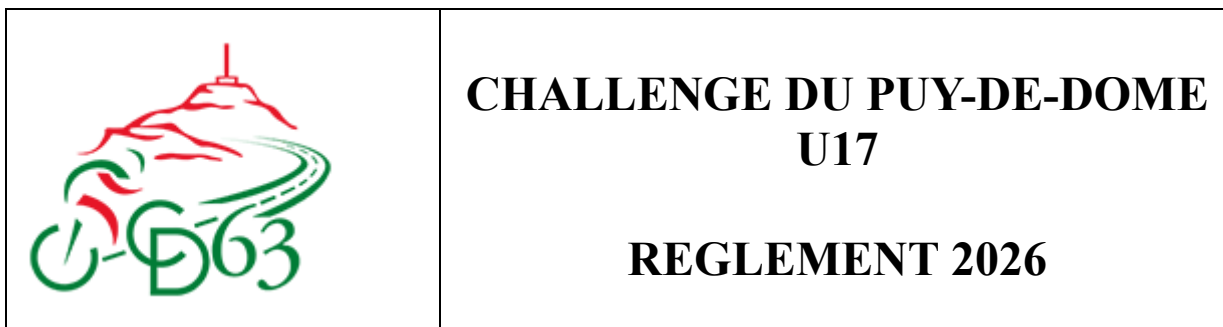




ARTICLE 1 – GENERALITE

Ce challenge du Puy-de-Dôme est ouvert à la catégorie U17 filles et garçons licenciés dans le Puy-de-Dôme. Ce challenge remplace le Championnat Départemental du Puy-de-Dôme U17.

ARTICLE 2 – CALENDRIER DES EPREUVES COMPTANT POUR LE CHALLENGE

Le calendrier des épreuves du Puy-de-Dôme ouvertes aux U17 (construit à partir du calendrier des épreuves cyclistes transmis par le comité Auvergne Rhône Alpes et pouvant être modifié en fonction de celui-ci. Si de nouvelles épreuves se créent, elles seront intégrées au challenge)

08/03/2026	Cournon d’Auvergne	VC Cournon d’Auvergne
05/04/2026	Issoire	Issoire Cyclisme
14/06/2026	Lempdes	VC Cournon d’Auvergne
28/06/2026	Riom	VC Riom
19/09/2026	Bertignat	UC Ambert Auvergne

ARTICLE 3 – ATTRIBUTION DES POINTS

Après chaque épreuve, le club organisateur devra envoyer les résultats le plus tôt possible

Place	Points		Place	Point
1 ^{er}	25		13 ^{ème}	8
2 ^{ème}	22		14 ^{ème}	7
3 ^{ème}	20		15 ^{ème}	6
4 ^{ème}	18		16 ^{ème}	5
5 ^{ème}	16		17 ^{ème}	4
6 ^{ème}	15		18 ^{ème} et +	3

Seuls les coureurs du département du Puy-de-Dôme (garçons et filles) se verront attribuer des points indépendamment du classement de la course.

Exemple : le 1^{er} de la catégorie U17 du Puy-de-Dôme arrivé à la 3^{ème} place de la course marque 25 points.

Exemple : chaque fille marque les points de sa place de féminine du Puy-de-Dôme.

En cas d'égalité, à l'issue du Challenge, c'est le plus grand nombre de première place qui servira à départager les coureurs. En cas de nouvelles égalités, c'est le plus grand nombre de deuxième place, etc...

Bonus : Un bonus est mis en place afin de motiver nos coureurs et d'encourager leur assiduité.

Participations à	Toutes les épreuves du challenge	10 pts
	Journée de détection du 25 mars	10 pts
	Championnat Régional du 5 juillet	10 pts

ARTICLE 4 – CLASSEMENT FINAL + RECOMPENSES

Le classement sera effectué pour les jeunes cyclistes du Département sur l'ensemble des résultats des épreuves.

Les 3 premières et les 3 premiers de ce challenge se verront récompenser lors de l'Assemblée Générale du Comité Cycliste Départemental du Puy-de-Dôme qui finance toutes les récompenses.

Ce classement est indépendant de tout autre classement régional et ne permet pas d'accéder à une quelconque sélection départementale, régionale ou nationale.

ARTICLE 5 – RESULTATS

Après chaque épreuve, le club organisateur devra envoyer les résultats le plus tôt possible (au plus tard dans les 6 jours) pour permettre un suivi régulier par mail au responsable anthonyvoldoire@gmail.com (ceci en plus du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes par mail ou courrier) en cas de litige seul le club organisateur pourra justifier des places attribuées.

Après chaque épreuve, les clubs du département ayant des participants recevront le classement à jour.